

BLOC Arthur

(1846 - 1923)

Luxembourg-city

Patents (details)

1 - Gant à pochette pouvant contenir des pièces de monnaie, tickets etc.

| | |
|------------------|---------------|
| FR patent | 344264 |
| Application date | 24 June 1904 |
| Co-inventor | BLOC Alphonse |

On a déjà proposé de faire des gants avec un porte-monnaie intérieur, sorte de poche à laquelle on accède de l'extérieur par une fente formée dans la peau constituant le gant; mais ces poches étaient très incommodes et ne pouvaient pas rendre en réalité les services que l'on en espérait. Le système qui fait l'objet de la présente demande de brevet a été étudié de manière à donner pratiquement les avantages et les commodités que l'on recherche, ainsi qu'on va bien le comprendre par la description qui va suivre en regard du dessin annexé.

La fig. 1 est une vue intérieure d'un gant avec pochette porte-monnaie.

La fig. 2 est une coupe par la ligne A A de la fig. 1.

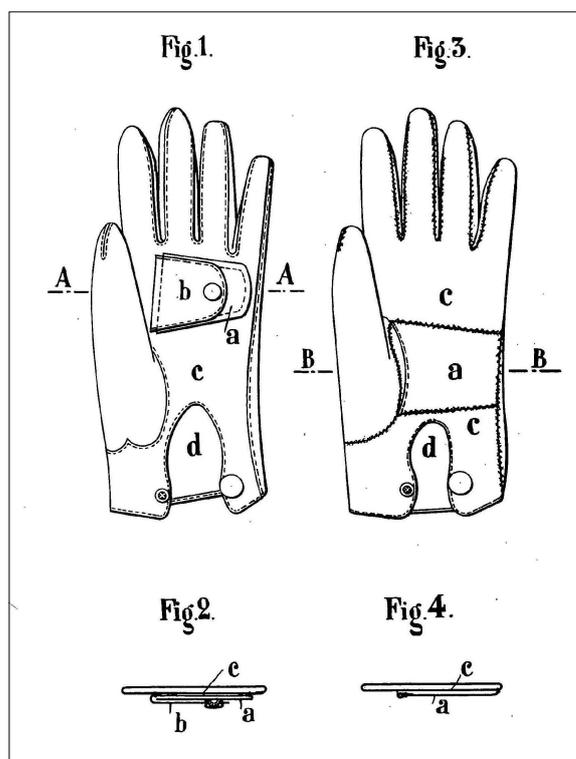
La fig. 3 est une vue intérieure d'un gant avec pochette pour ticket.

La fig. 4 est une coupe par B B de la fig. 3.

Dans ces deux exemples, le gant, généralement en peau, mais qui pourrait également être établi en une autre matière, est disposé avec une pochette à l'intérieur de la main. Cette pochette, qui peut avoir des dimensions aussi réduites qu'on le veut quand elle doit servir de porte-monnaie, sera généralement disposée comme on le voit fig. 1 vers la moitié du gant, le plus près possible des doigts de manière à ne pas gêner le milieu de la paume de la main, de sorte qu'on peut, comme avec un gant ordinaire, tenir une canne, un parapluie, une ombrelle, etc.

Quand la pochette est destinée à recevoir un ticket ou billet de chemin de fer, d'omnibus, bateau, etc., elle est de préférence descendue plus bas que dans le premier cas, parce que devant avoir des dimensions suffisamment grandes, elle doit être placée dans une partie du gant qui offre une largeur convenable, comme c'est le cas à la naissance du pouce.

Dans l'un et l'autre cas, le gant est confectionné exactement comme un gant ordinaire, et aucune découpe n'est faite dans sa surface intérieure. La pochette a, généralement établie en peau de même nature et de même couleur que celle du gant, est fixée à la peau du gant par couture ou piqure sur tout son pourtour, ou bien par d'autres moyens, par exemple par des œillets et des agrafes, des boutons à pression, rendant la pochette amovible, son adaptation au gant devenant facultative.



Corresponding patent

LU

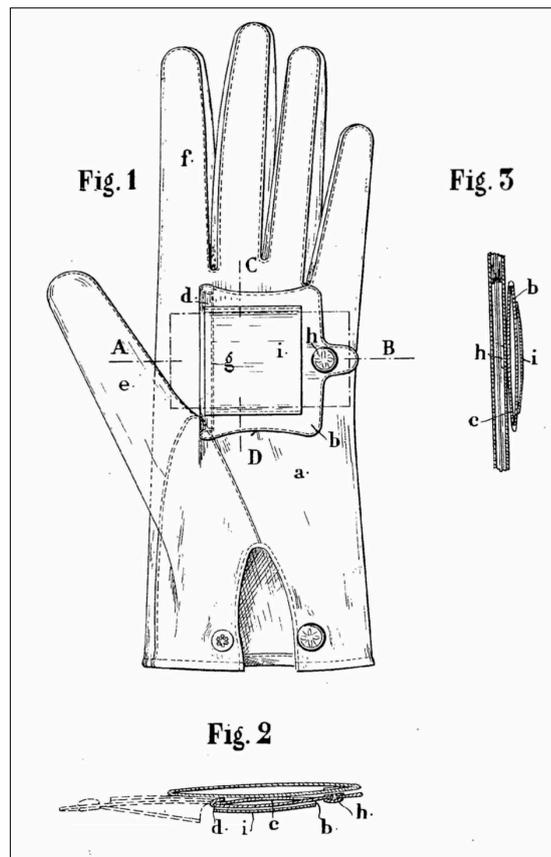
2 - Gant à pochette pouvant contenir des pièces de monnaie, tickets etc.

| | |
|-------------------|------------------|
| FR patent | 3721E |
| First addition to | FR344264 |
| Application date | 8 September 1904 |
| Co-inventor | BLOC Alphonse |

Dans le brevet principal il est question d'un gant sur la surface intérieure duquel est fixée une pochette servant à recevoir de l'argent, des billets de chemin de fer, d'omnibus, de bateau, des tickets d'entrée et autres analogues. La pochette est disposée en travers de la longueur du gant de manière que son ouverture soit située du côté du pouce et son fond par contre du côté de l'auriculaire.

Dans le gant qui fait l'objet de cette invention la pochette est disposée dans le même sens, mais avec cette différence que le bord de sa paroi opposée au tissu du gant, est fixé ou cousu sur le gant, tandis que le fond de la pochette est maintenu sur le gant par un dispositif de fermeture quelconque, par exemple un bouton-fermoir à pression, de sorte que ce n'est qu'après avoir détaché le bouton-fermoir que l'on peut rabattre la pochette de 180° environ pour pouvoir retirer son contenu. Le fixage de la pochette au gant qui, dans le modèle représenté sur le dessin est fait d'après la coupe dite de Joséphine ¹, a lieu le long de la couture spéciale à cette coupe, entre le pouce et l'index.

Sur la face de la pochette qui, lorsque cette dernière ne sert pas, est tournée vers l'extérieur, on peut fixer en outre un morceau de cuir ou autre tissu, cousu sur deux bords opposés, et qui est destiné à recevoir des tickets de chemin de fer, d'omnibus, des cartes d'entrée, de petits calendriers, etc. Dans ce gant l'argent, les timbres, etc., se trouvent donc d'un côté, et les cartes d'entrée, les tickets d'omnibus, de chemin de fer, etc., de l'autre côté, dans des cases séparées.



Corresponding patent

LU

¹ "coupe Joséphine" had been invented in 1871 by Jean Chrétien Nicolas PFEIFFER, chef d'atelier at Auguste Charles & Cie; Pfeiffer's patent application in Luxembourg, however, had been rejected.

3 - Gant à pochette pouvant contenir des pièces de monnaie, tickets etc.

| | |
|--------------------|----------------|
| FR patent | 4312E |
| Second addition to | FR344264 |
| Application date | 4 January 1905 |
| Co-inventor | BLOC Alphonse |

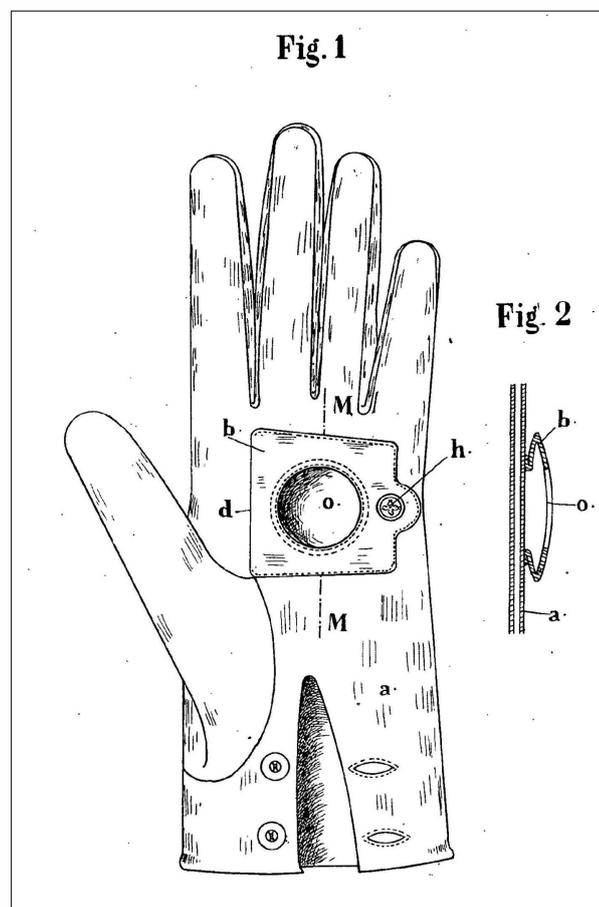
Cette addition a pour objet une nouvelle application du gant à pochette décrit au brevet principal. Cette pochette formée à l'intérieur d'une patte mobile est découpée, sur la face qui apparaît à l'intérieur du gant lorsque la main est ouverte, d'une ouverture ronde qui laisse apparaître le cadran d'une montre, de petite dimension de préférence, que l'on introduit dans la pochette intérieure. De cette façon, la montre ne produit aucune gêne à l'intérieur de la paume de la main et l'observation de l'heure est cependant extrêmement facile.

Le dessin annexé montre fig. 1 une vue intérieure d'un gant avec pochette sur patte rabattante disposée pour recevoir une montre; la fig. 2 est une coupe par la ligne M-M de la fig. 1.

*La face intérieure **a** du gant reçoit la pochette qui est constituée par deux pièces **b** qui sont cousues ensemble sur trois côtés, savoir : le côté de droite **6g. 1** et les deux côtés horizontaux, supérieur et inférieur. La pièce **b** apparente est cousue sur le côté, sur la face intérieure **a** du gant; cette couture est faite, comme dans la première addition, dans la couture qui, dans la coupe *Joséphine*, va du pouce à l'index; mais ce système de patte à pochette en dessous est également applicable avec des gants à coupe ordinaire.*

*Lorsque la patte à pochette est rabattue contre la face intérieure du gant **a**, elle est maintenue appliquée par le dispositif de fermeture **h**.*

*Pour atteindre la pochette qui est en dessous de la patte pivotante **b**, il faut dégager celle-ci de son fermoir **h** et la faire basculer autour de sa couture d'articulation **d**, de manière à l'amener vers la gauche du gant; on peut alors facilement introduire la montre ou la retirer. Le cadran de la montre est disposé du côté de la pièce **b**, visible de manière à apparaître par l'ouverture circulaire **o** découpée dans cette partie **b** de la pochette rabattante.*



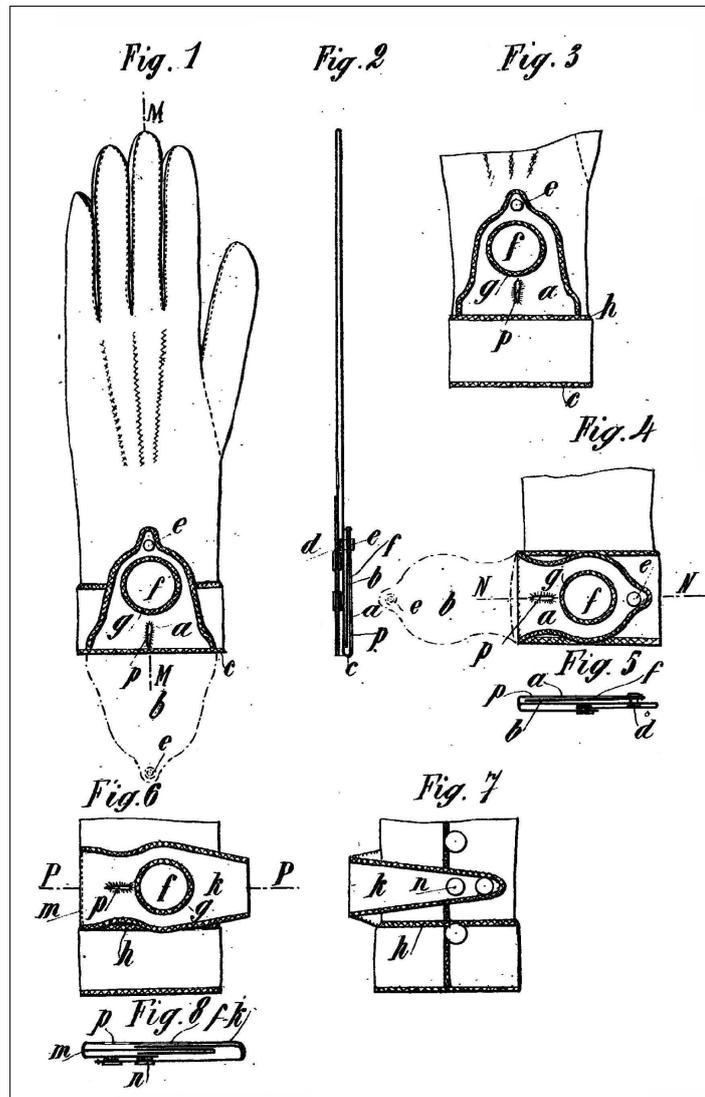
4 - Improvements in or relating to gloves

GB patent 1905/14122
 Application date 8 July 1905
 Co-inventor BLOC Alphonse

This invention relates to gloves provided with pockets for the reception of coins, tickets, watches and other articles. It has already been proposed to make gloves with such pockets disposed either on the back or in the palm of the glove. The object of the present invention is to provide an improved glove of this kind.

According to this invention we provide the glove with a pocket in the form of a pivoting or hinged flap secured to the back at or above the wrist in such manner that the opening of the pocket is adjacent to the hinge or line about which the pocket turns, and lies between the back of the glove and the outer wall of the pocket when the flap is turned down and secured upon the glove. In this way whilst the contents of the pocket are readily accessible when the flap is turned back they are securely protected when the flap is turned down and fastened on the glove. These pockets may contain money, tickets, or any other desired articles or if desired they can be adapted to contain a watch, in which case the outer wall of the flap may be formed with a dial opening in a manner similar to that already proposed.

This glove watch pocket can likewise be used for containing a small mirror, perfume sachet, lace handkerchief, or the like.



5 - Perfectionnements dans les gants à pochette extérieure

| | |
|------------------|---------------------------------------------------------------------|
| LU patent | 6011 (certificat d'addition au brevet n° 5582 du 6 juillet 1904) |
| Application date | 28 August 1905 |
| Co-inventor | BLOC Alphonse |

(copy to be obtained from Archives nationales)